



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC
Section des Hauts-de-Seine

SNUIPP92

Céline Potvin
Secrétaire générale
Pascal Houdu
Secrétaire général adjoint

Nanterre, le 17 janvier 2011

Monsieur ROSSELET
Inspecteur d'Académie
Directeur des Services départementaux
de l'Education nationale
Centre administratif départemental
167/177, avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nos collègues directeurs d'élémentaire ont été réunis le vendredi 7 janvier au CDDP de Boulogne au sujet de la mise en place d'AFFELNET.

Cette réunion a été annoncée à certains directeurs le mardi pour le vendredi, étrange pour une réunion qui se devait d'être exceptionnelle au vu des moyens mis en place pour celle-ci, tous les directeurs et les IEN du département étant mobilisés sur cette question le même jour.

Le SNUipp 92 s'interroge sur la mise en place d'AFFELNET, en particulier :

- Comment parler de volonté de « dématérialiser » le dossier d'entrée en 6^{ème} alors qu'il est demandé aux collègues directeurs d'imprimer les deux pages récapitulatives à donner aux familles ?
- Sur quel crédit cette impression sera t-elle prise ?
- Comment la mise en place d'AFFELNET peut-elle être considérée comme un « soulagement du travail des directeurs » alors qu'il leur est demandé d'imprimer les pages récapitulatives, de les donner aux parents pour vérification puis de modifier les données avec ces informations, de cocher la langue choisie par les familles sur l'ordinateur, ce qui au vu de la rapidité de base élève risque de leur prendre un temps assez long ? Pour rappel, jusque là le dossier d'entrée en 6^{ème} était fourni aux parents puis transmis à l'administration.
- Comment nos collègues pourront-ils effectuer le travail qui leur est demandé avant le 8 février (délai très court) alors que d'une part ils n'ont reçu aucune information technique et que d'autre part, ils doivent assumer toutes les autres missions qui leur sont dévolues ?

Dans l'attente de réponses de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.

Céline POTVIN – Pascal HOUDU